

# Correspondance de F.-C. de la Harpe et d'Alberti

Autor(en): **Harpe, F.-C. de la / D'Alberti, V.**

Objekttyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **21 (1913)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## CORRESPONDANCE DE F.-C. DE LA HARPE ET D'ALBERTI.<sup>1</sup>

Nous pensons intéresser nos lecteurs en publiant ici la correspondance échangée en 1827 entre F.-C. de La Harpe, notre illustre concitoyen, avec d'Alberti, l'éminent homme d'État du Tessin. On y trouvera des allusions intéressantes aux hommes et aux faits de l'époque, ainsi que les appréciations de deux esprits supérieurs et généreux sur leurs contemporains.

*De la Harpe à d'Alberti.*

Lausanne, 19 juin 1827.

Monsieur et très honoré concitoyen,

J'ai bien des remerciements à vous adresser pour le plaisir que m'a procuré le discours prononcé par M. le Land. Quadri<sup>2</sup>. Je me réjouis d'apprendre que vous êtes en train de dompter le Saint-Gothard<sup>3</sup>, comme si je pouvois encore me flatter de voir l'entreprise terminée. Nous sommes aussi en train de tracer de nouvelles routes, qui puissent faciliter la circulation, et si nous avons moins à combattre les rochers et les abymes, nous avons en échange beaucoup de peine à venir à bout de l'intérêt particulier, qui met le plus haut prix à tous les sacrifices qu'on lui demande.

Vous aurez pu voir, dans le *Nouvelliste vaudois*, ce que nos législateurs ont fait, ou rejeté. La proposition du Jury a eu ce dernier sort. Nous n'étions point assez instruits pour défendre, ou pour combattre une institution de cette nature. Il faut espérer que durant les dix mois qui s'écoule-

<sup>1</sup> Communiqué par M. L. Colombi, à Bellinzone.

<sup>2</sup> Le landammann Quadri fut l'homme le plus marquant du Tessin au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Il exerça une quasi dictature dans son canton à l'époque de la Médiation. (P. M.)

<sup>3</sup> La route du St-Gothard fut construite entre 1820 et 1830. (P. M.)

ront avant la Session de 1828, on prendra la peine de mieux étudier la matière; ce sera un moyen de donner quelque intérêt de plus au *Nouvelliste*, auquel on auroit voulu faire une querelle plus sérieuse, que celle qui lui a été faite; pour avoir dit, par erreur, que *le Grand Conseil avoit exprimé son extrême déplaisir*, au lieu de dire *qu'il avoit vu avec peine*. Une sentence rendue en bonne et due forme, tombée en force exécutée, et déposée sur le bureau, avoit démontré qu'un membre de l'Assemblée (de la montagne), ayant été duement convaincu d'avoir, à deux reprises, enlevé du bois dans une forêt nationale, avoit été condamné, pour cette herborisation innocente, à restitution de la valeur du bois enlevé, à une amende, et aux fraix. — Faites-vous aussi bien chez vous, et passe-t-on le drapeau sur des herborisations, dont les sapins et les hêtres remplacent les fleurs ?

Si je savois comment m'y prendre, je vous ferois parvenir le *rapport fait au Cons. d'Et. par la Commission chargée de proposer un plan d'instruction publique, pour les classes de la Société auxquelles les écoles primaires ne peuvent pas offrir de moyens d'instruction suffisans*. Le rédacteur est un jeune professeur de philosophie, M<sup>r</sup> Gindroz <sup>1</sup>, homme éminemment distingué. — Notre professeur de Chimie, élève de l'école polytechnique, a eu l'heureuse idée de donner aux artisans un cours d'arithmétique, géométrie et mécanique élémentaire, à l'imitation de ce que Ch. Dupin a exécuté en France; cela a réussi.

Ne viendrez-vous jamais visiter nos contrées, faire le tour de notre beau lac, sur le bateau à vapeur du Léman, visiter les maisons pénitentiaires de Lausanne et de Genève, et tranquilliser ma conscience, en me fournissant un moyen de reconnoître votre aimable hospitalité ?

<sup>1</sup> Jean-Daniel-André Gindroz (1787-1857), philosophe, professeur et homme politique marquant. (P. M.)

En attendant, ma femme veut que je vous prie, de vouloir bien intercéder, en faveur de deux petits orphelins<sup>1</sup>, au sujet desquels notre Gouvernement a déjà écrit au votre. Je joins ici la note qu'elle m'a remis, avec une attestation de M<sup>r</sup> le Curé. — Ma femme, assistée de quelques autres dames, espère que la mère pourra être mise à la tête d'une école de jeunes filles. — Elle vous offre ses complimens, en vous demandant bien des excuses pour son indiscretion. — Ma nièce espagnole désire que je la rappelle aussi à votre aimable souvenir.

Vous savez que le C<sup>te</sup> de Capo d'Istria a quitté nos contrées pour se rendre dans le Nord, ce qui me réjouit infiniment, persuadé qu'il ne pourra y faire que du bien.

Je suis occupé à mettre en ordre ma correspondance avec celui que j'ai perdu. Son auguste Successeur a eu l'extrême bonté de me faire parvenir cette correspondance qui se trouvait conservée tout entière, afin de pouvoir compléter ce qui me manquoit. J'ai été touché de cette honorable confiance, mais ce travail me fait passer d'une émotion à l'autre et rouvre toutes mes playes.

M. Comte, jadis professeur à Lausanne<sup>2</sup>, et dont Dumoustier avoit demandé le renvoi, vient de publier en quatre vol. in-8<sup>o</sup>, un *traité de Législation* absolument neuf, par

<sup>1</sup> Il s'agit des deux orphelins dont le nom (Soldati) figure dans la lettre suivante du 3 août 1827 et qui doivent être les enfants de très proches parents de M. d'Alberti. Leurs descendants habitent encore actuellement la maison d'Alberti. (L. C.)

<sup>2</sup> François-Charles-Louis Comte (1782-1859), écrivain libéral, publia en 1814 et 1815 *Le Censeur* (Paris) et *Le Censeur européen* (1817-1818); *Traité de Législation* ou exposition des lois suivant lesquelles les peuples prospèrent, dépérissent ou restent stationnaires (Paris 1826-1827); *Histoire de la garde nationale de Paris*, depuis l'époque de sa fondation jusqu'à l'ordonnance du 28 avril 1827 (Paris, 1827); *Traité de la propriété* (Paris, 1834). C'est comme proscrit, condamné à deux ans de prison, que Comte séjourna à Lausanne. (P. M.)

# ALMANACH NOUVEAU,

Pour l'An de Grace 1697.

*Pointuellement calculé à l'élevation du Pole,  
& pour le Cercle du Midi de la Très Illu-  
stre Ville & République de Berne.*

Contenant de jour les changements de l'Air, & les  
jours propres pour la Médecine, Chirurgie, &  
Agriculture.

*Avec les Foires de Suisse, & les Principales d'Alle-  
magne, France, Savoie, Bourgogne, Lorraine,  
Valley, & autres Pays de l'Europe.*

Avec quelques Discours & Remarques curieuses.

*De plus y est adjoué une Relation de toutes les prin-  
cipales Actions qui se sont passées l'Année  
Précédente.*

Par JEAN AYGROZ.

*Avec Permission de leurs Excellences de Berne.*

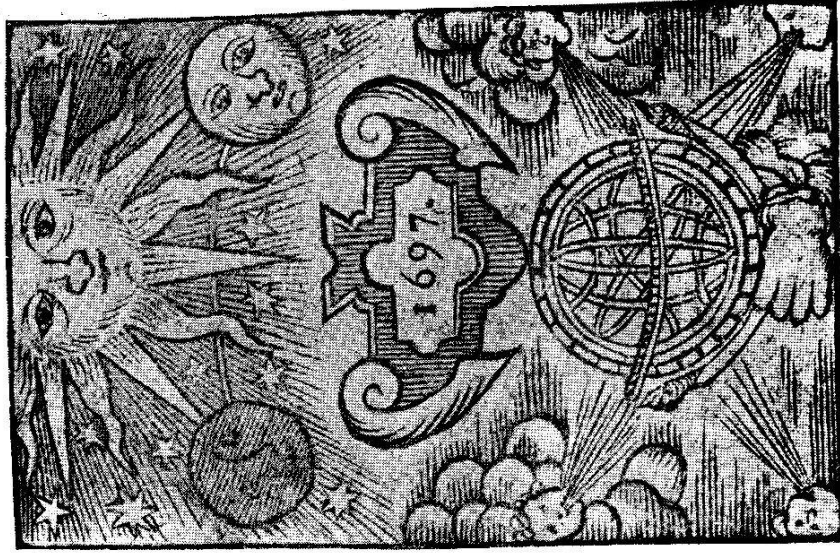


Se vendent à Moudon chés les Sieurs Daniel  
Dutoit, & Pierre du Perron les Fils  
Marchands Libraires.

Page-titre de l'Almanach de Jean Aygroz  
pour 1697.

*(Reproduction réduite.)*

Phot. de M. Paul Vionnet.



Almanach de Jean Aygroz pour 1697 :  
Vignette figurant au verso du dernier feuillet.

*(Reproduction réduite.)*

Phot. de M. Paul Vionnet.

lequel il tire une noble vengeance de cette proscription non méritée.

Conservez-moi, je vous prie, une place dans votre bon souvenir, et agréez avec les assurances de ma haute considération, celles de mon bien cordial dévouement.

*Votre très humble et très ob<sup>t</sup> Serviteur et Concitoyen,*  
Frédéric-César DE LA HARPE.

Vous connoissez sans doute l'ouvrage sur le Paraguay de MM. Rengger et Longchamp<sup>1</sup>.

*De la Harpe à d'Alberti.*

Lausanne, 3 août 1827.

Monsieur et très honoré Concitoyen,

Je m'empresse de vous accuser la réception de votre obligeante lettre du 25 Juillet, ainsi que des deux pièces qu'elle renferme, et de vous remercier beaucoup, tant en mon nom qu'en celui de ma femme, pour les soins que vous avez bien voulu donner à nos sollicitations en faveur des *Soldati*. Veuillez, je vous prie, en faisant agréer mon respectueux hommage aux T. H<sup>es</sup>. M<sup>rs</sup> du Conseil d'État, vous rendre l'organe de ma reconnoissance pour l'intérêt qu'ils ont montré, dans cette circonstance, en faveur de nos petits recommandés. J'aurai l'honneur de remercier en leur nom, et au mien, l'honorable Municipalité de Lugano, dès que j'aurai consulté notre Municipalité sur le choix des moyens qu'elle a bien voulu nous abandonner, mais en attendant je désirerois beaucoup lui faire parvenir nos remerciements. —

J'ai reçu vos obligeantes lettres du 24 et 8 juillet, auxquelles j'aurois répondu, de suite, si je n'avois pas voulu attendre ce que celle du 25 Juillet nous a appris. — J'ai

<sup>1</sup> J.-R. Rengger und M. Longchamp : *Historischer Versuch ueber die Revolution von Paraguay und die Dictatorial Regierung von D<sup>r</sup> Francia*. (Stuttgard und Tubingen, 1827.)

espéré, en attendant, que M<sup>r</sup> Ciani<sup>1</sup> vous donneroit de bouche quelques résultats de nos causeries en réponse à la 1<sup>re</sup>. J'ai eu bien du plaisir à faire la connoissance personnelle de ce digne homme, dont la famille m'a constamment accueilli lorsque j'ai passé par Milan. — Je connoissois deux des frères, celui qui parcourt dans ce moment l'Angleterre, et celui qui est revenu avec votre recommandé. Malheureusement il ne se sont arrêtés que peu d'heures, à leur retour, et j'assistois ce jour-là à une dispute académique, ensorte que je n'ai pu les voir qu'en passant, sans avoir le tems de leur remettre une lettre. Je crois cependant que M<sup>r</sup> Ciani aura été content de ce qu'il a visité chez nous, et pourra vous en dire quelque chose.

J'ai bien des remerciemens à vous adresser pour votre *Bolletino ufficiale*, et je vous félicite de n'être pas aussi surchargé de lois que notre canton, qui va les défilant comme un chapelet, sans se donner le tems de les bien mûrir.

J'espérois pouvoir vous expédier aujourd'hui par la Chancellerie le *Rapport fait au Conseil d'État par la Commission* chargée de proposer un plan d'instruction; l'absence momentanée du Chancelier sera la cause d'un petit retard. — M<sup>r</sup> le Professeur Gindroz, que la Commission avoit chargé de ce rapport, vient de m'en remettre un exemplaire, que vous tiendrez de lui; car il est bon que les hommes de mérite qui forment la république indestructible soient mis en contact. Nous venons de le nommer pour l'année courante Président de notre Société cantonale d'utilité publique. — Hier cette Société eut sa réunion annuelle, et nous eûmes deux mémoires très intéressans, qui seront imprimés, et dont je vous enverrai des exemplaires, dès qu'ils l'auront été. L'un

<sup>1</sup> Un des deux frères Ciani, d'origine lombarde, au Tessin dès 1821 et naturalisés; ils comptent parmi les chefs de l'opposition libérale entre 1820 et 1839. Furent exilés du Tessin en novembre 1839 par les réactionnaires et réintégrés à la suite de la révolution libérale du 8 décembre 1839. (P. M.)

est un exposé des mesures pratiques prises en Hollande par de simples citoyens, de toutes conditions, et de toutes croyances, pour améliorer l'instruction populaire. L'auteur est un Hollandais devenu Vaudois, M<sup>r</sup> *van Muyden*. L'autre mémoire est de M<sup>r</sup> le professeur Chavannes, secrétaire du Gd Conseil, membre de la direction des secours publics. Celui-ci roule principalement sur l'organisation de notre nouvelle *maison pénitentiaire*, sur le régime suivi pour contenir et améliorer les détenus. Ce mémoire sera imprimé dans la *Feuille du C. de Vaud*, dont M<sup>r</sup> Chavannes est l'Éditeur; mais le *Nouvelliste* rendra un compte succinct des deux mémoires, dans l'un des prochains N<sup>os</sup>.

Nous avons beaucoup parlé avec M<sup>r</sup> Ciani des résultats heureux qu'auroit probablement la réunion des membres de la Société helvétique des sciences naturelles à Lugano. — La nature a placé presque sous vos yeux des objets dignes de l'attention des géologues, des éléments grandioses d'un Musée, qui inspireroient un haut intérêt. Vous avez de plus les arts, et votre beau ciel. Enfin, je crois qu'en entendant faire le résumé des travaux de la Société, les auditeurs diroient probablement : pourquoi donc céder à nos frères *ultramontains* ? Il croit que la réunion seroit nombreuse, et il faudrait que je fusse bien malade pour ne pas y assister. Cette année cependant je n'assisterai pas à la réunion de Zurich; mais je me rendrai à Bâle pour la Séance générale de la Société d'utilité publique, qui aura lieu le 12 ou 14<sup>e</sup> Septembre. Ma femme et ma mère m'accompagneront, et après avoir cotoyé le Rhin jusqu'à Schaffhouse, nous retournerons par Zurich et Aarau, afin de voir nos amis dans ces deux villes.

Vous devez avoir, dans ce moment, M<sup>r</sup> Rengger<sup>1</sup>, l'oncle,

<sup>1</sup> Jean-Albert Rengger de Brugg (1764-1835), ministre de l'intérieur, sous le Directoire helvétique, habita Lausanne comme médecin de 1804 à 1813; député par l'Argovie au Congrès de Vienne. La perte de son neveu, en 1835, hâta sa mort. (P. M.)



qui fait une course dans les montagnes. Son neveu a passé ici, il y a peu de jours. Celui-ci a publié, de concert avec son ami Longchamp une *relation sur le Paraguay*<sup>1</sup>, qui fait enfin connoître le nouveau météore despotique appelé le D<sup>r</sup> Francia.

M<sup>r</sup> Comte, auteur du *Traité de Législation* en 4 vol. 8<sup>o</sup>, vient de publier en 1 vol. 8<sup>o</sup> une *Histoire de la garde nationale*, composée avec énergie<sup>2</sup>.

Vous savez que C. Botta<sup>3</sup>, est chargé par ses compatriotes italiens de continuer *Guicciardini*. Ils lui font un traitement pendant plusieurs années.

Nous étouffons de chaleur : le therm. de R<sup>r</sup> s'est élevé jusqu'à 29<sup>o</sup>.

Ma femme me charge de vous offrir ses complimens et dit que vous devriez enfin venir nous voir : vous seriez accueilli par des hommes qui pourroient vous intéresser.

En attendant que vous réalisiez ce projet, agréez, je vous prie, les assurances de mon véritable attachement et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être... etc.

V. très humble et très ob. Serviteur,

Fréd.-César DE LA HARPE.

*De la Harpe à d'Alberti.*

Lausanne, 9 Août 1827.

Très cher et respectable Concitoyen,

J'espère que vous recevrez enfin le Rapport de M<sup>r</sup> Gin-

<sup>1</sup> Voir note 1, p. 201.

<sup>2</sup> Voir note 2, p. 200.

<sup>3</sup> Carlo Botta, écrivain et patriote italien, fit une partie de sa carrière en France, d'abord comme chirurgien dans les armées impériales, puis comme recteur de l'académie de Rouen et de celle de Nancy. Disgracié en 1822, il se consacra tout entier à l'étude. Il continua l'*Histoire d'Italie* de Guichardin jusqu'en 1789.

droz. L'absence momentanée de notre Chancelier est la cause du retard. Lorsque le mémoire de M<sup>r</sup> Chavannes sur l'organisation actuelle de notre maison pénitentiaire aura paru dans la *Feuille du C. de Vaud*, je vous l'enverrai. — Je crois vous avoir dit, dans ma lettre du 3, que c'étoit M<sup>r</sup> Gindroz qui vous adressoit son rapport. Lorsque vous viendrez enfin nous faire la visite que vous avez promise, j'aurai le grand plaisir de vous faire faire la connoissance intéressante de ce savant professeur, et de quelques autres hommes de mérite. Pourquoi ne feriez-vous donc pas cette excursion ? A Domo Dossola vous trouverez notre diligence qui, en moins de trois jours, vous amènera devant ma porte.

Vous verrez par l'incluse comment la chose s'arrangera, relativement aux 300 livres milanoises. J'ai pensé qu'il valoit mieux les consigner dans une maison de banque, et celle que j'indique est on ne peut plus respectable.

Oserois-je vous prier de vouloir faire parvenir cette incluse à la Municipalité après avoir pris lecture ?

Ma femme veut que je vous adresse ses remerciemens particuliers. Ma mère feroit de même, si elle n'étoit pas absente depuis quelques semaines.

L'excessive chaleur n'empêche pas les Étrangers, et surtout les Anglois, de nous arriver par torrens ; c'est une procession continuelle. — J'ai renvoyé toute excursion jusqu'à l'époque de la réunion de la Société helv. d'utilité publique, qui doit avoir lieu à Bâle, le 11 et 12 septembre. — Je compte y rencontrer plusieurs de mes amis et connoissances de la Suisse, que je ne puis joindre à Zurich pour la réunion qui aura lieu à la fin d'Aout.

Vous aurez eu, à Lugano, M<sup>r</sup> Rengger, ancien Cons. d'Ét. d'Argovie. La relation hist. du Paraguay publiée par son neveu et par M<sup>r</sup> Longchamp n'a paru que depuis quelques semaines.

Recevez, s'il vous plaît, avec les assurances de ma haute considération, celles du véritable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être... etc.

*Votre très humble et très ob. Serviteur et concitoyen,*

F.-C. DE LA HARPE.

*D'Alberti à de la Harpe.*

Olivone, 22 Août 1827.

Monsieur le Général et très-cher Concitoyen,

J'ai reçu régulièrement, quoique un peu tardivement, car je me trouve toujours à la montagne, vos très-obligeantes lettres du 3 et du 9 de ce mois. Je me suis empressé de faire parvenir à mon Gouvernement et à la Municipalité de Lugano les remerciemens dont vous m'avez chargé par la première, et ensuite à la Municipalité la lettre qui était incluse dans votre seconde lettre. Je ne doute pas que l'une et l'autre Autorité agréeront beaucoup les sentimens que vous leur témoignez. Pour la part qui me regarde dans l'affaire des orphelins *Soldati*, elle est si petite qu'elle ne mérite pas d'être mentionnée, et les complimens que Vous et Madame me faites là-dessus je les réfère absolument à l'amitié dont vous m'honorez. Je désire toujours l'occasion de faire quelque chose qui vous soit agréable.

Je suis charmé que la famille de M<sup>r</sup> Ciani ne vous soit point étrangère, et que le seul des frères que vous ne connaissiez pas encore, et que je vous ai recommandé, ait obtenu votre estime, ainsi que je m'y attendais. Depuis que je suis ici, je n'en ai plus entendu parler, et je suppose qu'il soit encore hors du Canton.

Je vous remercie du Rapport de M<sup>r</sup> le Profess. *Gindroz*, et vous prie de lui en faire agréer mes complimens. Votre Canton peut se vanter de compter parmi ses citoyens des savants de toutes les classes. Je vous envie ce bonheur, que

nous n'avons pas. Nous n'avons que des prêtres, des médecins et des avocats. Les premiers n'ont étudié qu'un peu de théologie, et rien autre. Parmi les seconds, il y en a quelques-uns, mais en très petit nombre, qui sont habiles. Les derniers fourmillent chez nous, mais si l'on en excepte quatre ou six parmi ceux qui fréquentent le barreau, les autres ne sont que des misérables storci-leggi, qui prétendent beaucoup et ne savent que semer la zizanie et écorcher leurs clients. Que ceci soit dit entre nous, car la vérité n'est pas toujours bonne à dire, et je serai lapidé. Dans ce pays, l'étude principale est de se fourrer dans le Grand Conseil. Dès lors on a la science infuse, et l'on devient capable de tous les emplois; et c'est à quoi l'on vise exclusivement. Dans cette disposition des esprits nous ne méritons donc aucunement l'honneur d'accueillir chez nous la Société helvétique des sciences naturelles, comme vous proposiez. Notre ami M<sup>r</sup> le Cons<sup>r</sup> Usteri<sup>1</sup>, qui connaît tout cela, m'a écrit qu'il n'était pas de votre avis, et qu'il avait l'intention de voter pour s'assembler à Lausanne l'année prochaine; et je suis convenu parfaitement avec lui.

M<sup>r</sup> Rengger a été effectivement à Lugano. Je suis très-affligé d'avoir été absent, car j'ai perdu la bonne occasion de faire sa connaissance, que je désire depuis longtems, et j'aurais peut-être pu aussi lui rendre quelque service. Quelqu'un m'avait écrit que probablement il serait passé de ce côté, à son retour de Lugano. Je m'en réjouissais, mais j'ai été frustré dans mon attente. Lorsque vous le verrez, ou si vous avez l'occasion de lui écrire, dites-lui, s'il vous plait, que je suis vraiment fâché du contre-temps qui m'a retenu

<sup>1</sup> Paul Usteri (1768-1831), un des hommes marquants de l'Helvétique, député à la Consulta de Paris, membre du Petit Conseil de Zurich, sous la Médiation, puis Conseiller d'Etat zurichois à l'époque de la Restauration.

loin du Chef-lieu pendant qu'il le visitait. Mais comme cette visite n'a été qu'une excursion rapide, je veux bien croire qu'il y reviendra une autre fois pour s'occuper plus aisément de ses recherches scientifiques. Alors je ne manquerai pas de me trouver à mon poste.

La relation de M<sup>r</sup> Rengger, le neveu, sur le Paraguay mérite d'être lue, particulièrement pour cet étrange personnage du Docteur Francia.

Je désire bien sincèrement voir votre Canton, qui est un des plus intéressants de la Suisse pour le physique et beaucoup plus pour ses habitants; mais je n'ose en fixer l'époque, avant que de m'être débarrassé de plusieurs entraves, qui ne me laissent quinze jours en liberté.

Faites agréer, je vous prie, mes complimens respectueux à M<sup>me</sup>, et croyez-moi, M<sup>r</sup> le Général et très-honoré Concitoyen, que je suis avec la plus haute considération et le plus parfait dévouement

*Tout à vous,*

V. D'ALBERTI.

---

## LE SIGNAL DE MONT BUFFET

ALTITUDE, 900 MÈTRES

---

Au nombre des soixante-deux observatoires établis dans le Pays de Vaud par LL. EE. de Berne se trouvait le signal de Mont Buffet.

Situé à l'extrémité Est du chaînon de montagnes se détachant de la Dent de Vaultion, dans un endroit élevé du territoire de la commune de Premier, lieu appelé « Crêt du Signal », d'après l'ancien plan de 1822, et « Pré Carraudy », suivant le plan actuel de 1880, le signal de Mont Buffet pouvait facilement correspondre avec ceux d'Orbe, de La Sarraz et de Vaultion. Comme ces derniers, il relevait du bailliage de